

Les modalités d'admission

L'établissement s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, ayant une reconnaissance de handicap, pouvant relever de :

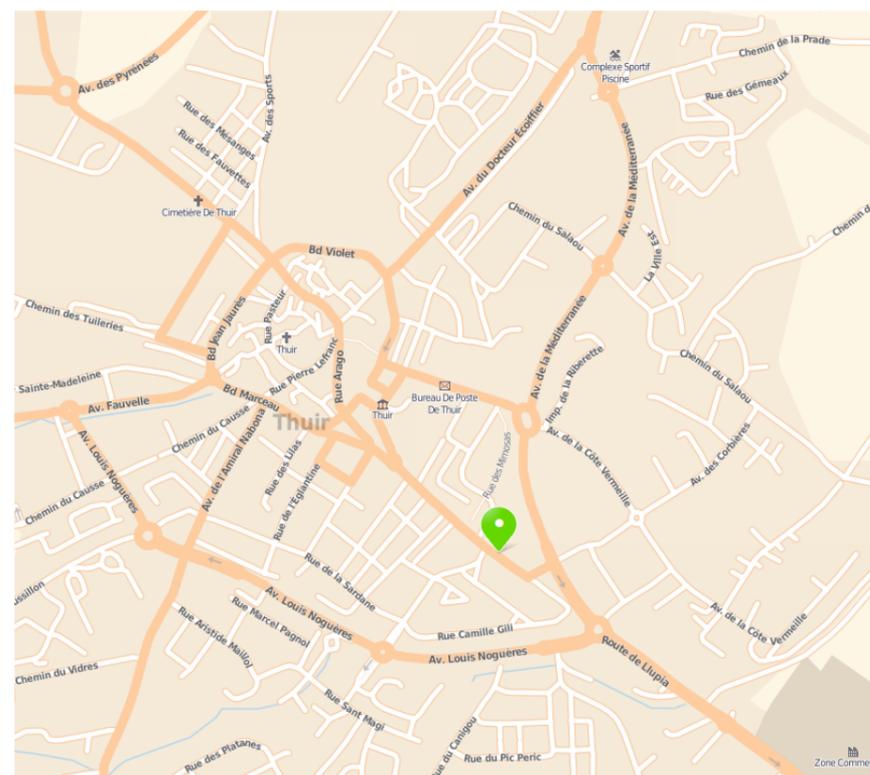
- déficience mentale légère, modérée, voire profonde (compatible avec autrui) avec ou sans troubles associés ou déficience motrice,
- déficience psychique (compatible avec autrui, sans agressivité),
- troubles du caractère et du spectre autistique.

L'admission dans l'établissement se fait sur orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Un dossier de préadmission peut être demandé par téléphone. Une fois le dossier complété et validé, une première visite de l'établissement ainsi que quelques jours d'essais seront proposés afin de vérifier que celui-ci correspond aux attentes.



Situation géographique



39 Avenue du Général Guillaud
66300 THUIR
04.68.08.28.50

Etablissement PHV



« La maison maintient l'homme à travers les orages de ciel et les orages de la vie. Elle est le premier monde de l'être humain. »

Gaston Bachelard



L'établissement pour Personnes Handicapées Vieillissantes Dina Vierny se situe au centre-ville de Thuir, bénéficiant de la dynamique de la ville, de l'existence du tissu associatif local et des commerces de proximité.

Une équipe pluridisciplinaire composée de soignants et d'éducateurs propose un accompagnement personnalisé du résident.

Les prestations hôtelières

A la Résidence Dina Vierny, vous disposez d'une chambre individuelle avec salle-de-bains. Les chambres sont spacieuses et meublées. Néanmoins, vous pouvez aménager votre chambre en fonction de l'espace. De plus, elles sont toutes équipées d'une prise TV et d'un téléphone afin de recevoir les appels.

Le linge hôtelier est fourni et entretenu par l'établissement. Votre linge personnel est traité par notre lingerie.

Les repas correspondent à un bon équilibre nutritionnel et sont confectionnés en respectant les normes qualités. Les repas sont pris dans la salle-à-manger prévue à cet effet, à l'exception des petits déjeuners qui sont servis en chambre.

La commission des menus est composée de représentants des résidents, de membres du personnel, ainsi que du médecin gériatre.

Le petit-déjeuner est servi en chambre à 7H30.

Le déjeuner est servi dans la salle-à-manger à midi, le goûter à 16H et le souper à 19H.

Par beau temps, les repas sont servis à l'extérieur au bord du jardin.



Les activités

L'équipe socio-éducative vous propose des activités à tous en fonction des préférences et des souhaits de chacun :

- Activités de la vie quotidienne (courses, marché...),
- Activités manuelles et artistiques,
- Atelier esthétique et bien-être,
- Atelier cuisine,
- Atelier jardinage,



- Sorties (promenades, shopping, sorties culturelles...)
- Activités physiques adaptées (sport adapté, gym...)
- Activités sociales (atelier d'écriture, groupes de parole...)

Les prestations médicales

Vous avez le libre choix du médecin traitant et des intervenants paramédicaux extérieurs.

Vous bénéficiez d'une assistance médicale comprenant :

- Le suivi de santé,
- Les soins courants,
- La préparation et la distribution des médicaments,
- Une surveillance de jour comme de nuit.

Les locaux

L'équipe de la résidence Dina Vierny est composée d'un directeur, un adjoint de direction, deux secrétaires, une équipe d'agents de service logistique, une monitrice-éducatrice, deux aides-médico-psychologiques, deux infirmières, des aides-soignantes, un médecin psychiatre et un médecin gériatre, responsable des soins de la résidence.

L'établissement dispose de :

- Un espace administratif,
- Une salle-à-manger, une cuisine,
- Une salle d'animation, une cuisine thérapeutique, deux salons de télévision,
- 30 chambres individuelles avec salle-de-bains,
- Une lingerie,
- Une salle de soins,
- Un jardin d'agrément avec un potager, un terrain de pétanque et un mini-golf.

Le premier étage est accessible par un ascenseur.

